



Paris, le 14 mai 2024

Lors de son Assemblée générale, le SER acte des changements organisationnels

Le Syndicat des énergies renouvelables s'est réuni ce jour en Assemblée générale. Cette rencontre annuelle avec les adhérents du syndicat a permis de revenir sur les temps forts de l'année passée et de partager les évolutions à venir et les enjeux de cette année 2024.

Pour procéder au remplacement d'administrateurs démissionnaires, élargir le champ de certaines commissions et resserrer le pilotage de l'équipe de permanents, l'Assemblée générale du SER a adopté un certain nombre de décisions, notamment :

- La proposition du Conseil d'Administration de nommer comme administrateurs :
 - Marin de MONTBEL, Directeur Général, TotalEnergies Renouvelables France, en remplacement de Thierry MULLER, représentant de TotalEnergies ;
 - Aymeric DUCROCQ, Directeur des énergies marines, EDF RE, en remplacement de Bruno BENSASSON, représentant de EDF RE ;
 - Alexandra SOMBSTHAY, VP International et Europe, AKUO, en remplacement de Nicolas COUDERC, AKUO, en tant que Présidente de la Commission Internationale

qui rejoignent en tant qu'administrateurs, les présidents de commissions déjà élus par leur commission :

- Pierre PEYSSON, Directeur France Eolien en Mer, RWE Renouvelables France, élu Président de la Commission éolien en mer en février 2024, en remplacement de Cédric LE BOUSSE, EDF RE ;
 - David COUTELLE, Directeur des Métiers, Group Ginger Burgeap élu Président de la Commission Géothermies du SER en mars 2024, en Remplacement de Michèle CYNA, BURGEAP ;
 - Ghislain ESCHASSERIAUX, Responsable des affaires publiques pour les activités Recyclage & valorisation des déchets France, VEOLIA, élu Président de la Commission Valorisation énergétique des déchets du SER en mars 2024, en remplacement de Dorothée LENES, VEOLIA.
- L'élargissement du périmètre de la Commission Internationale aux sujets européens, l'élargissement du périmètre de la Commission Biocarburants au sujet des e-fuels entraînant une modification de l'appellation en « Commission biocarburants et E-fuels » et enfin la modification de l'appellation de la Commission Géothermie en Commission « Géothermies », pour prendre en compte la pluralité technologique de la filière.
 - La présentation d'une nouvelle organisation autour d'un CODIR resserré constitué, sous la présidence de Jules NYSSSEN, de :
 - Alexandre ROESCH, Délégué général
 - Jérémy SIMON, Délégué général adjoint, en charge de l'animation filières
 - Un poste de direction en cours de recrutement en charge de l'animation transversale
 - Cynthia KARI, Directrice de la communication
 - Cyril CARABOT, Secrétaire général



A l'issue de l'Assemblée générale, Jules NYSSSEN, Président du Syndicat des énergies renouvelables a déclaré : « 2023 a été une année riche et réussie pour le Syndicat des énergies renouvelables avec des actions phares qui démontrent la vitalité de notre organisation ! Je suis convaincu que 2024 nécessitera la même implication pour développer une vision énergétique forte et des axes structurants pour les filières renouvelables. Je me réjouis également de pouvoir compter sur une équipe d'administrateurs et de permanents qui donnent une dimension nouvelle au syndicat ».

En annexes : organigramme fonctionnel des équipes et des administrateurs du SER

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](#)